

Mesdames, Messieurs,
Distingués invités,

Permettez moi tout d'abord de vous souhaiter à tous la bienvenue à ce dîner offert en l'honneur de notre distinguée invitée, l'honorable Louise Arbour, juge à la Cour suprême du Canada, qui nous a généreusement entretenus sur l'exportation de la justice pénale lors de la conférence commémorative O.D. Skelton cet après-midi. Nous nous estimons privilégiés qu'elle ait bien voulu partager avec nous ses connaissances et son expertise, qui sont d'ailleurs reconnues de par le monde. Je désire la remercier au nom de nous tous pour sa précieuse contribution, non seulement à cette conférence, mais aussi pour sa contribution et son engagement exemplaires envers l'avancement de la justice internationale et la promotion des droits humains, envers l'avancement de ce que nous considérons comme des valeurs canadiennes. Je désire aussi remercier le Recteur de l'Université Laval, M. François Tavenas, ainsi que M. Louis Bélanger, Directeur de l'Institut québécois des hautes études internationales, et son équipe pour leur précieuse collaboration à la préparation de cette conférence.